

Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation : 04/04/2023	Le 11 avril 2023 à 20h30 au foyer polyvalent
Membres :	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.
En exercice : <input type="text" value="19"/>	Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PEDEMARY, Tovo RABEMANANTSOA et Séverine RODRIGUES
Présents : <input type="text" value="15"/>	Étaient représentées : Huguette LALANNE par Katia PEDEMARY et Aurore VERDIER par Lionel COUBRA
Votants : <input type="text" value="17"/>	Absents : Anne-Marie CAUSSÉ et Damien OBRADOR
Date d'affichage : 12/04/2023	Secrétaire de séance : Katia PEDEMARY
Date de publication : 12/04/2023	

DÉLIBÉRATION N° 2023-33**OBJET : Vote du budget eau et assainissement 2023**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

Ce budget principal est soumis à l'instruction budgétaire et comptable M49. Basé sur les mêmes principes que le budget de la Commune, le budget de l'eau et de l'assainissement dispose d'une particularité à savoir qu'il est assujéti à la TVA. Les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes sont donc hors taxes.

Le budget eau et assainissement pour l'année 2023 peut se résumer ainsi :

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023		DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'EXPLOITATION		516 748,48 €	189 825,30 €
Reports 2022	R002		326 923,18 €
Total exploitation		516 748,48 €	516 748,48 €
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		638 062,27 €	366 748,73 €
Reports 2022	RAR	23 668 €	18 272 €
	R001		276 709,54 €
Total investissement		661 730,27 €	661 730,27 €
TOTAL BUDGET 2023		1 178 478,75 €	1 178 478,75 €

Vu la délibération n° 2023-19 du 20 mars 2023 concernant l'affectation des résultats 2022 du budget eau et assainissement,

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget eau et assainissement pour l'année 2023 tel que résumé ci-avant,
- de charger M. le Maire de son exécution.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 11 avril 2023

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Katia PEDEMAY



Budget primitif 2023

Eau et assainissement

RAPPORT DE PRÉSENTATION

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

Basé sur les mêmes principes que le budget de la Commune, le budget de l'eau et de l'assainissement dispose d'une particularité à savoir qu'il est assujéti à la TVA. Les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes sont donc hors taxes.

Le budget eau et assainissement pour l'année 2023 peut se résumer ainsi :

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023		DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'EXPLOITATION		516 748,48 €	189 825,30 €
Reports 2022	R002		326 923,18 €
Total exploitation		516 748,48 €	516 748,48 €
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		638 062,27 €	366 748,73 €
Reports 2022	RAR	23 668 €	18 272 €
	R001		276 709,54 €
Total investissement		661 730,27 €	661 730,27 €
TOTAL BUDGET 2023		1 178 478,75 €	1 178 478,75 €

En dépenses d’exploitation, les charges à caractère général sont relativement faibles avec comme principaux postes :

- un éventuel achat d’eau à Bordeaux Métropole pour 45 000 €,
- l’entretien et la réparation des réseaux pour 15 000 €,
- 14 000 € d’études, notamment pour financer l’analyse des risques de défaillance du système d’assainissement et le diagnostic périodique du système d’assainissement (demandes de la DDTM pour la station d’épuration à faire avant le 31 décembre 2023).

Il n’y a pas de charges directes de personnel, seule une partie du personnel affecté ponctuellement à la gestion du service est imputé à ce budget pour 16 000 €. Ce montant permettra de tenir compte des travaux effectués par les services techniques (entretien des fossés méandreaux et des abords de la STEP, entretien des abords de certains ouvrages...).

L’essentiel des dépenses est composé des amortissements pour 105 086 € et du virement à la section d’investissement pour 247 064,43 €.

Les recettes d’exploitation sont essentiellement composées des recettes liées à la vente d’eau (75 000 €), à la redevance d’assainissement collectif (50 000 €) et à l’excédent 2021 reporté (326 923,18 €). Les recettes liées à la facturation des frais de raccordement à l’assainissement collectif sont imputées au compte 704. Enfin, le compte 741 reprend le versement de la prime d’épuration par l’Agence de l’Eau Adour-Garonne.

Les dépenses d’investissement en 2023 se décomposent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – BP 2023		
Libellés des chapitres	Montants	%
Opérations d'équipement	521 878,82 €	78,87
Remboursement des emprunts	53 026,15 €	8,01
Dépenses imprévues	30 000 €	4,53
Opérations d'ordre	56 825,30 €	8,59
TOTAL	661 730,27 €	100

Parmi les opérations d'équipement, on peut noter :

1) Travaux divers – opération 10004	
- maîtrise d'œuvre busage Carbouey	3 350 €
- travaux busage Carbouey	160 000 €
2) Station d'épuration – opération 10008	
- maîtrise d'œuvre fossés méandreux	3 600 €
- travaux fossés méandreux	25 000 €
- travaux divers	25 000 €
3) Travaux réseaux assainissement – opération 10009	
- maîtrise d'œuvre assainissement Trétin – Gare - Pignadey	7 680 €
- travaux assainissement Trétin – Gare – Pignadey	115 000 €
- travaux divers	40 000 €
4) Révision schéma assainissement – opération 10010	
- solde étude ARTÉLIA	9 038 €
5) Travaux eau potable – opération 10012	
- travaux d'encorbellement	35 000 €
- travaux divers	40 000 €
6) Sectorisation – opération 10013	
- matériel en cas de besoin	5 000 €
7) Création de fossés – opération 10014	
- travaux divers	13 210,82 €
8) Puits du Vieux Bourg – opération 10016	
- travaux divers	40 000 €

Deux emprunts sont en cours :

- emprunt concernant la construction de la STEP de 360 000 € (capital restant de 118 746,78 € au 1^{er} janvier 2023 – durée 15 ans),
- emprunt concernant les travaux de réhabilitation du puits du Vieux Bourg de 550 000 € (capital restant de 420 447,55 € au 1^{er} janvier 2023 – durée 20 ans).

Les recettes d'investissement 2023 se résument de la façon suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2023		
Libellés des chapitres	Montants	%
Subventions (étude Artélia)	18 272 €	2,76
Solde d'exécution reporté	276 709,54 €	41,82
Amortissements	107 661 €	16,27
Virement de la section d'exploitation	259 087,73 €	39,15
TOTAL	661 730,27 €	100